VENTES AUX ENCHERES.

Par FITZPATRICK & TILL, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE.

75 Lots de Bagage consistant de Malles, Valises pour Complets, Boîtes, etc.

dont un grand nombre contiennent des marchandises de valeur

À l'Enchère au No. 528 rue Canal près Camp

Mardi, le 2 Mars 1915, à 9:30 A. M. précises

Pour le compte de qui cela peut concerner, par ordre de la "Importer's Bonded Warehouse," d'après les provisions de l'Acte 124 de 1896 et 167 de 1898, régiant la vente des marchandises en emmagasinage et la façon dont on doit disposer du montant qu'elles rapportent.

CONDITIONS — Comptant. Pas de limite. Dépôt exigé. HARRY W. FITZPATRICK, dév—19,28 mars—2 Encanteur.

Par KOPPEL & TANSEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mamie Guénard, épouse de John Benck — No. 111,195 — Cour Civile de District, Division B.

Vente d'un cottage attrayant, No. 3638 rue Urquhart, à l'encan, MERCREDI, 17 mars, à midi, à la Bourse aux Enchères des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par KOPPEL & TANSEY, G. H. Koppel, encanteur, bureaux No. 609 rue Commune, Phone Main 1165 — Vendront à l'enchère publique à la date sus-mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 16 février 1915 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Urquhart, Clouet, Marais et Hélicians, désigné comme lot No. 24 sur un plan tracé par P. C. Boudousquié, lequel lot mesure 20 pieds de face sur la rue Urquhart par 171 pieds, 3 pouces et 6 lignes de profondeur. Cette propriété porte le numéro municipal 3638 rue Urquhart.

CONDITIONS — Comptant; toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1915 doivent être payées par l'acquéreur en plus et au dessus du montant de son enchère. L'acquéreur devra déposer dix pour cent au moment de l'adjudication. Les taxes de vente doivent être passées pardevant H. L. Loomis, Jr., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

fév—14,21,28 mars—7,14,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Carney — No. 109,886 — Cour Civile de District, Division C.

Vente de propriété de valeur et productive de revenus. Entièrement à l'épreuve des rats et en bon état. Nos. 2134-36 rue Poydras et 708 rue Galvez. Magasin et maison occupés comme épicerie et café, et cottage faisant face à la rue Galvez. 2120-21 rue Lafayette, cottage double. 2128-28 rue Poydras, cottage double. A l'encan, MERCREDI, 10 mars, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par KOPPEL & TANSEY, G. H. Koppel, encanteur, bureaux No. 609 rue Commune, Phone Main 1165. — Il sera vendu à l'enchère publique à la date sus-mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 2 février 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui en dépend, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Poydras et Lafayette, désigné par le No. 5 sur un plan dressé par C. A. Hedein, le 14 avril 1855, déposé en l'étude T. O. Stark, alors un notaire public, le dit lot mesurant d'après le dit plan 33 pieds et 3 lignes de face sur la rue Poydras; 32 pieds, 9 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond; 68 pieds et 2 lignes de face et de profondeur sur la rue Galvez, et 69 pieds, 11 pouces et 5 lignes de l'autre côté, le séparant du lot No. 30. Toutes mesures plus ou moins. Cette propriété porte les numéros municipaux 2134-36 rue Poydras et 708 rue Galvez.

2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3, Ilet No. 400, borné par les rues Galvez, Johnson, Lafayette autrefois Hevea et Poydras, sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 20me jour d'avril 1839, et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire public de cette ville, et mesurant en mesure anglaise, 32 pieds, 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Lafayette, plus ou moins, 75 pieds, 6 pouces et 6 lignes de profondeur, sur la ligne de côté vers la rue Johnson, par 73 pieds, 8 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté vers la rue Galvez, 32 pieds, 9 pouces et 5 lignes de large dans le fond. Cette propriété porte les numéros municipaux 2119 et 2121 rue Lafayette.

3. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 40 dans l'Ilet No. 4, borné par les rues Lafayette, Poydras, Galvez et Johnson, d'après un plan par L. Bringier, daté du 28 avril 1839, déposé en l'étude de D. McCay, alors notaire, et mesurant 33 pieds, 4 pouces de face sur la rue Poydras, 32 pieds, 9 pouces et 5 lignes de large sur la ligne du fond par 69 pieds, 11 pouces et 5 lignes sur les lignes qui divisent les lots Nos. 8 et 9 et 71 pieds, 10 pouces sur la ligne de division des 8 et 11 en profondeur et en conformité avec le dit plan. Toutes mesures plus ou moins. Cette propriété porte les numéros municipaux 2124 et 2126 rue Poydras.

CONDITIONS — Comptant; le vendeur ayant droit à tous les loyers jusqu'au passage de l'acte. Actes de vente devant George W. Flynn, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication.

fév—7,14,21,28 mars—7,10

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alphonse M. Burke — No. 73,319, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par C. A. TESSIER ET FILS, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet — MARDI 6 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 février 1915, de l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et toutes choses y appartenant ou en dépendant de quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Washington et les rues Liberté, Howard et Quatrième. Le dit lot est désigné sur un plan de C. Uncas Lewis, du 28 novembre 1911, par la lettre H, et commençant à un point à trente pieds du coin de l'avenue Washington et de la rue Liberté, et mesurant du dit point trente pieds le long de l'avenue Washington vers la rue Howard, par une profondeur de quatre-vingt-dix-sept pieds, trois pouces entre lignes parallèles.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur doit payer les taxes de 1915. Dix pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente y compris coût de tous les certificats et timbre de revenu de guerre pardevant E. M. Robbert, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

fév—13,14,21,28 mars—7,14,16

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jacob Emmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,857 — Division C.

En vertu et en obéissance d'un ordre émis, daté et signé le 18 février 1915, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux, 2336 rue Dauphine, au coin de la rue Paulins, JEUDI, 4 mars 1915, à 11 heures du matin, ce qui suit:

Un coffret d'argent, comprenant douze cuillères, un sucrier, 2 deux glaces, une vache laitière, trois douzaines de serviettes, une montre en or Elgin J. 2416, avec chaîne en or, une montre en argent No. 13080, une bagne à bras de l'épouse, une ladine légère à manche d'or, une complète Elk en bronze, un set de gants brunes, un set de petits brunes.

CONDITIONS — Comptant.

LOUIS HUFFT, Encanteur.

[illegible] Agent.

fév—21,28 mars—4

VENTES AUX ENCHERES.

Par FITZPATRICK & TILL, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un cottage attrayant, No. 3628 rue Urquhart, à l'encan, MERCREDI, 17 mars, à midi, à la Bourse aux Enchères des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par KOPPEL & TANSEY, G. H. Koppel, encanteur, bureaux No. 609 rue Commune, Phone Main 1165 — Vendront à l'enchère publique à la date sus-mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 16 février 1915 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Urquhart, Clouet, Marais et Hélicians, désigné comme lot No. 24 sur un plan tracé par P. C. Boudousquié, lequel lot mesure 20 pieds de face sur la rue Urquhart par 171 pieds, 3 pouces et 6 lignes de profondeur. Cette propriété porte le numéro municipal 3628 rue Urquhart.

CONDITIONS — Comptant; toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1915 doivent être payées par l'acquéreur en plus et au dessus du montant de son enchère. L'acquéreur devra déposer dix pour cent au moment de l'adjudication. Les taxes de vente doivent être passées pardevant H. L. Loomis, Jr., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

fév—14,21,28 mars—7,14,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frank Paul Boos — No. 110,294 — Cour Civile de District, Division B.

Cottage double, 2049-51 Lafayette, coin Berthand; aussi lot vacant contigu. A l'encan MERCREDI, 10 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, sera vendue à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 5 février 1915, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 476, borné par les rues Poydras, Lafayette, Bertrand et Bolivar; un des dits lots forme le coin de la rue Lafayette et de la rue Bertrand, et mesure 27 pieds de face sur la rue Lafayette par 125 pieds de profondeur, et l'autre lot est contigu au lot du coin et mesure 27 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Lafayette, par 122 pieds, 11 pouces de profondeur sur la ligne du lot No. 1, 125 pieds, 10 pouces de profondeur sur la ligne du lot 3 et 26 pieds, 6 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond. Les améliorations sont connues par les numéros municipaux 1949-51 rue Lafayette, et consistent d'un cottage double ayant 3 chambres de chaque côté.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra payer les taxes pour l'année 1915. L'acte de vente par devant M. Jos. Lautenschlaeger, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication. STROUDBACK & LATTER, LOYS CHARBONNET, Encanteurs.

Avocat. fév—7,14,21,28 mars—7,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Philip J. Coyne vs. John Ed. Coyne, et als.

No. 110,764 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans — Division B.

Propriété bien située à Algers, 600 avenue Pacific, aux enchères le MERCREDI, 3 mars 1915, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci-dessus indiquée, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 25 janvier 1915, jugement signé en cour ouverte le 29 janvier 1915, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, sur la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé sur la rive droite de la rivière Mississippi, en face de cette ville connue comme la Brooklyn Warehouse Co., propriété désignée lot No. 3 de l'Ilet No. 16 (maintenant Ilet 114), qui est borné par l'avenue Pacific, les rues Eleonora, Evelina et Market (maintenant avenue Opelousas), d'après un plan dressé par W. T. Thompson, daté le 7 mars 1849, déposé en l'étude de Jas. Graham, ancien notaire. Le dit lot mesure en mesure américaine 20' 5" 4" de face à l'avenue Pacific par 125' 8" de profondeur entre lignes parallèles et consiste en un cottage simple contenant une galerie de face et six chambres, hangar, citerne, etc.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur aura à payer les taxes pour 1915. Acte de vente devant Theodore Colonio, notaire, aux frais de l'acheteur. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.

jan—31 fév—7,14,21,28 mars—3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

Caroline Eichenlaub, veuve de Joan Strobel, às. Magdalena Strobel, épouse de William Weltring.

No. 109,034 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans — Division C.

Propriété de valeur du Troisième District. Dix lots dans la rue St. Bernard, entre Humanité et Pleasure, aux enchères, le MERCREDI, 3 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci-dessus indiquée, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 25 janvier 1915, jugement signé en cour ouverte le 29 janvier 1915, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, sur la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou morceau de terre, ensemble avec toutes les privilèges et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages, servitudes et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet désigné par le numéro quarante deux (maintenant No. 2139) sur un plan dressé par A. De Armas, voyer, daté le 19 juin 1869, et attaché à un acte passé devant A. Ducatel, ancien notaire, le 3 juillet 1869, lequel dit Ilet est borné par les rues New St. Bernard, Pleasure, Humanité et Annette. La dite portion de terre forme la moitié du dit Ilet faisant face à la rue New St. Bernard et se compose de douze lots de terre désignés sur le dit plan par les numéros un à onze inclusivement, et numéro vingt quatre, et mesure trois cent dix neuf pieds, dix pouces et sept lignes face à la rue St. Bernard et cent soixante pieds, quatre lignes face à chacune des dites rues Humanité et Pleasure; lot numéro un faisant le coin des rues New St. Bernard et Pleasure. Etant la même propriété qu'avait été acquise par John Strobel, pendant la communauté existant entre lui et sa seconde épouse, Caroline Eichenlaub, par achat de Jules Langlois, le 16 décembre 1873, par acte devant A. Dreyfous, ancien notaire de cette ville, C. O. B. 105, folio 186.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et devra payer les taxes pour 1915, acte de vente devant être passé devant Bernard J. Lai, notaire, aux frais de l'acheteur.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.

F. F. FRHEZERAL, JO. LAUTENSCHLAEGER, Avocats. jan—31 fév—7,14,21,28 mars—3

VENTES AUX ENCHERES.

Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Jean Marie Dellier vs. Mme Adrienne Earhart, et als. — No. 109,564 — Cour Civile de District, Division E.

Cottage simple, No. 402 rue Tricou, entre Delaronde et Bienvenu, Troisième District, à l'encan MERCREDI, 24 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, sera vendue aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 2 février 1915, et lu et signé en cour ouverte le 15 février 1915 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour Civile de District, Division E, dans le procès ci-dessus intitulé, les propriétés suivants, décrites à savoir:

1er. Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Hancock, Delaronde, Tricou et Bienvenue, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos. 8 et 9, Ilet No. 5, sur le plan de P. A. D'Hemecourt, daté le 15 avril 1875, et mesurant chacun d'après le dit croquis trente pieds, quatre pouces et sept lignes de face à la rue Tricou, par cent quatre pieds en profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No. 9 formant le coin des rues Tricou et Bienvenue est connu comme No. 402 rue Tricou et comprend un simple cottage en bois et toit en ardoises; contenant une galerie en façade, six chambres, office, remise, etc.

CONDITIONS — Comptant; les acquéreurs devront payer en sus toutes les taxes dûs pour l'année 1915. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication. Acte de vente devant T. A. Beck, notaire, aux frais des acquéreurs.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.

LEGIER & GLEASON, Avocats.

fév—21,28 mars—7,14,21,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frank Paul Boos — No. 110,294 — Cour Civile de District, Division B.

Cottage double, 2049-51 Lafayette, coin Berthand; aussi lot vacant contigu. A l'encan MERCREDI, 10 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, sera vendue à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 5 février 1915, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, etc., dans le Quatrième District de la ville, dans l'Ilet No. 47, borné par les rues 7me, 8me, Laurel et Live Oaks, désigné par le No. 7 sur un plan désigné comme lot No. 7, et mesure, en mesures américaines 30 pieds de face sur la rue Laurel, par 93 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lequel dit lot fait partie des lots 8, 9 et 10 sur le plan dressé par H. Moelhauser, étant la même propriété acquise par Jno. Hagelberger, le 26 mars 1866, par acte pardevant G. Drenil, notaire public en cette ville, et dûment enregistré dans le C. O. B. 90, folio 115. Les améliorations comprennent un cottage en bois simple couvert en ardoises, contenant quatre chambres, hangar, citerne, allée pour voiture, etc.

2. Un certain lot de terre et améliorations dans le Sixième District, Ilet No. 17, borné par les rues Milan, Berlin, Live Oaks et Laurel, désigné comme lot No. 22, et mesurant 28' 10" 3" de face sur la rue Milan, par une profondeur de 120' entre lignes parallèles, mesure américaine, étant la même propriété acquise par Jno. Hagelberger de la succession de Miller, par acte pardevant W. H. Pascoe, notaire public, le 13 mars 1880, dûment enregistré dans le C. O. B. 112, folio 308. Les améliorations comprennent un cottage en bois simple, contenant galerie, six chambres, galerie couverte, hangar écurie, etc.

3. Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Milan, Berlin, Live Oak et Laurel, désigné par le No. 23 et mesurant 28' 10" 3" de face sur la rue Milan, par une profondeur de 120' entre lignes parallèles, mesure américaine. Etant la même propriété acquise par John Hagleberger, le 13 mars 1890, dûment enregistrée dans le C. O. B. 112, folio 308.

CONDITIONS — Comptant; les actes de vente par devant M. N. E. Humphrey, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.

SIDNEY F. GAUTIER, E. P. GLEINERT, Avocats. fév—14,21,28 mars—7,14,17

Par LIONEL M. RIGAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No. 4537 rue Dauphine, à l'encan, JEUDI, 18 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Succession de Katherine Schmidt, Veuve de Ignatz Kruppenbacher — No. 111,016 — Cour Civile de District, Div. B.

D'après et en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 11 février 1915, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque sorte, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No. 236, borné par les rues Dauphine (autrefois Grands Hommes), Bourgogne, Kentucky (ou Alexandre) et Mathilde (ou Japonica), mesurant plus ou moins quatre vingt quatre pieds, quatre pouces de face sur la rue Grands Hommes ou Dauphine, par trente-sept pieds, huit pouces de profondeur, borne sur le côté inférieur par la ligne de division des tracts Andry et Tilbier, sur le côté supérieur près de la rue Alexander ou Kentucky, par la propriété de N. Kramer ou les ayant droit. Les améliorations comprennent un cottage simple, contenant quatre chambres.

TERMES ET CONDITIONS — La moitié comptant, et la balance à un crédit d'un an, la portion de crédit de la dite vente devant être attestée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à complet paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le droit de lien aliénant et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et l'assurance transférée au détenteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1914, et faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur pour lier la vente. L'acte de vente devra être passé pardevant E. D. Charbonnet, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

LIONEL M. RIGAU, Encanteur.

GABRIEL FERNANDEZ, Avocat pour le pétitionnaire. fév—14,21,28 mars—7,14,18

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Revendu sous l'acte No. 316 de 1908 au risque et pour le compte de l'ancien acquéreur de propriété de valeur dans le Septième District.

I. Huit lots vacants dont 4 font face à la rue Apricot, 2 à la rue Léonidas, 1 à la rue Pritchard et 1 formant le coin de la rues Pritchard et Léonidas, en l'Ilet de la rue Joliet.

II. Propriété améliorée, No. 2517 rue General Ogden, Ilet Eagle, Nelson et Apple.

Frank B. Twomey vs. Louis Haseman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,356 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Huit certains lots de terrain, avec améliorations et toutes les appartenances les concernant, situés dans le Septième District de la ville, désignés par les lettres A, B, C, D, G, H, I et J, dans l'Ilet No. 110, borné par les rues Apricot, Pritchard, Joliet et Léonidas sur un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté de 16 juin 1908, annexés à un acte passé devant Jeff C. Wenck, notaire, le 13 avril 1909, dont les dits lots mesurent: Lots A, B, C et D chacun trente pieds de face sur la rue Apricot, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, lots A et B sont composés de la plus grande partie des lots originaux vingt-trois et vingt quatre; lots C et D sont composés de la portion de derrière des lots originaux dix-neuf, vingt, vingt-et-un et vingt-deux; lots G et H chacun trente pieds, trois pouces de face sur la rue Léonidas, sur cent cinquante pieds et deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles et sont composés des portions de face des lots originaux dix-sept et dix-huit et les portions de derrière des lots vingt-deux et vingt-trois; lot I trente pieds, deux pouces de face sur la rue Pritchard; lot J trente pieds de face sur la rue Pritchard, chacun d'une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, lot I formant le coin de la rues Léonidas et Pritchard et sont composées de la portion de face des lots originaux treize, quatorze, quinze et seize.

Secondement — Deux certains lots de terrain, avec les améliorations et les appartenances les concernant, situés dans le Septième District de la ville, désignés par les numéros onze et douze dans l'Ilet No. 252, borné par les rues General Ogden (auparavant Jackson), Eagle (auparavant Mary), Nelson et Apple (auparavant Onzième). Les quels dits lots en question mesurent chacun trente pieds de face sur la rue General Ogden par cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après croquis attaché à un acte passé devant E. Dubel, notaire, le 25 janvier 1904.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP, Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

FELIX J. DREYFOUS, Avocat pour le demandeur. fév—21,28 mars—5,11

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mlle Ellen R. Henry vs. A. J. Jackson et James Stewart.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 67,605 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face l'entrée principale de la nouvelle bâtisse de cour, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de la ville, le LUNDI, 29 mars 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Quatrième District de la ville, désigné par le numéro onze dans l'Ilet 434, borné par les rues S. Johnson, S. Prieur, Première et l'avenue Jackson. Le dit lot mesure, d'après un plan de C. Uncas Lewis, daté le 15 décembre 1908, vingt-sept pieds, huit pouces et cinq lignes de face à l'avenue Jackson, par une profondeur de cent trois pieds, quatre pouces et trois lignes sur la rue S. Johnson, entre lignes parallèles, formant le coin de l'avenue Jackson et de la rue Johnson.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL, Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

JOHN T. WHITAKER, Avocat pour la demanderesse.

L'acheteur devra, au moment de l'adjudication, faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

26 fév—3 9 16 23 29 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

National Refrigerator and Furniture Co. vs. Jaun Travellas.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 67,639 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques, en mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 4 mars 1915, à 11 heures 30 a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Une installation de bar.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL, Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

ZACKARY ADLER, Avocat pour le demandeur.

fév—21,27 mars—4

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Barber Asphalt Co. vs. la Veuve Lozano Fairfax.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 64,867 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques en face de l'entrée principale de la bâtisse de la Nouvelle Cour, dans la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 12 mars 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages en dépendant ou y appartenant de quelque sorte, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 253, borné par les rues Fern, autrefois Washington, Burgundy, Cohn et Spruce, autrefois Huitième, désigné comme lot No. 16 et mesurant trente pieds de face sur la rue Fern, autrefois la rue Washington, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant le quatrième lot du coin de Fern, autrefois la rue Washington, et Spruce, autrefois la rue Huitième, le tout d'après un plan annexé à la vente faite par Mme Anais Fortier, à Nancy Turner, par acte passé pardevant Ernest Commagère, ancien notaire en cette ville, le 6 juillet 1870. Les améliorations sur le dit lot de terre sont connues par les numéros municipaux 1925 et 1927 rue Fern.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL, Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse de la Nouvelle-Orléans.

E. J. THILBORGER, Avocat pour le demandeur.

fév—9,15,21,27 mars—5,12

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidateur. Voitures, Bouteilles, Moteurs, Formules, Machines, Mobilier de Bureau, Comptes Ouverts.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, commissaire priseur; bureau No. 339 rue Carondelet.

MARDI, 9 mars 1915, à 11 heures a. m., sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre, daté le 23 février, de l'Hon. Porter Parker, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans le procès de Val A. Winter vs. National Syrup Mfg. Co., No. 111,027, sur les lieux No. 529 rue Dryades, entre Poydras et Lafayette.

Machines "crown", carbonateur, machine à tremper, wagons à 1 et 2 attelages, extraits et parfums de fruit, caisses de "Glee-Nol", "Pop", "Jumbo", "Celery", cidre, moteur électrique, ceintures et courroies, moteur à gaz et accessoires, balance, barnais, caisses vides, bouteilles, dame-jeannes, balance à plateforme, sucre, matières colorantes, bureau à coulisse, table de machine à écrire, coffre-fort en fer, chaises, formule pour la fabrication du Glee-Nol.

Bail à échoir.

Comptes ouvertes se montant à $713.18.

Le tout détaillé dans l'inventaire.

La vente sera faite comme suivant:

1. La totalité de l'actif de la dite compagnie sera offerte à une vente aux enchères publiques en bloc, allant en affaires courantes au dernier et plus haut enchérisseur; le commissaire-priseur recevra ces enchères et les enregistrera, se réservant l'acceptation.

2. Il a offert tout l'actif séparément et non en bloc, ce qui signifie que toutes les enchères reçues seront collectionnées [illegible] acceptées et l'adjudication sera faite de cette façon.

Conditions — Comptant.

DART, KERNAN & DART, Avocats. fév 25 28—mars 7 9

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

722 RUE CONSTANTINOPLE, ENTRE LES RUES CONSTANCE ET LAUREL.

Succession d'Edward Norman — No. 111,065 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, encanteur, bureau No. 341 rue Carondelet — JEUDI, 25 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu, et signé, le 17 février 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite cour, Division C, dans le procès ci-dessus intitulé, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, et désigné par le No. 19, dans l'Ilet No. 179, borné par les rues Constantinople, Laurel, Warengo et Constance (anciennement Live Oak), d'après un croquis et un certificat d'arpentage fait par C. A. De Armas, député voyer de la ville, daté le 26 juillet 1880, et annexé, pour référence à un acte passé devant A. Hero, Jr., ancien notaire, le 13 juin 1889. D'après le dit croquis le lot mesure vingt huit pieds, dix pouces, trois lignes sur la rue Constantinople, cent vingt pieds en profondeur du côté de la rue Constance; du côté de la rue Laurel il a une première profondeur de cent dix pieds, alors il revient à angle droit vers la rue Constance quatorze pieds, cinq pouces, neuf lignes et a une autre profondeur de dix pieds pour obtenir quatorze pieds, cinq pouces, une ligne face à la ligne à l'arrière.

CONDITIONS — En bons ou plus comptant, le solde s'il y en a, soit à un crédit d'un an soit d'un de deux ans, au gré de l'acquéreur, les billets portant un intérêt de huit pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication, jusqu'au payement complet. Les acquéreurs devront payer en sus et au-dessus de leurs enchères, toutes les taxes dûs pour l'année 1915. Le coût des certificats, le timbre requis et les actes et les frais de l'acte de vente devant E. J. Dreyfous, notaire, en sont de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

A. G. DANZIGER, Avocat. fév—21,28 mars—7,14,21,25

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant les numéros municipaux 3025 et 3027 rue Gravier, entre les rues Salcedo et Gayoso.

Mlle Ellen R. Henry vs. Rosa Mason

COUR CIVILE DE DIST